

17  
Septembre  
2020

finances  
**Solidaires**

## Urgence sociale !

*« Il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché »*

*« La santé n'a pas de prix »...*

*Extraits de discours présidentiel en mars 2019*

**Les « beaux discours » ne font pas le printemps, ni la rentrée !**



*Le nouveau gouvernement de Jean Castex n'a de nouveau que le qualificatif et principalement le nom du Premier ministre.*

*Ce gouvernement poursuit la politique en faveur de l'Entreprise et des « premiers de cordée » voulue par l'actuel occupant de l'Élysée et déjà menée par le précédent locataire de Matignon. D'ailleurs le nouveau Premier ministre a réservé à l'Université d'été du Medef son discours de rentrée. Covid-19 ou pas, rien ne change fondamentalement sous les cieux de la «Macronie».*

**Crise sanitaire ou pas, priorité à l'Entreprise...**

Jean Castex l'a réaffirmé : l'essentiel des 100 milliards d'euros du plan de relance, « quatre fois plus que le plan de 2008, un tiers du budget de l'État » selon le même, iront directement en soutien aux entreprises. Ce plan s'appuie sur une « relance par l'offre et l'investissement », le contraire d'une relance par la demande, celle des ménages. C'est-à-dire que, concrètement, les sommes mobilisées iront dans les caisses des actionnaires, accessoirement employeurs, et certainement pas dans les poches des salarié.e.s. La priorité n'est donc pas la réponse aux besoins de l'immense majorité de la population, dans le respect d'impératifs sociaux et écologiques guidant des choix collectifs élaborés démocratiquement. Elle laisse les dirigeant.e.s des entreprises prendre des orientations qui ont d'abord pour objectifs de leur garantir des marges de profits dont ils décideront seuls de les réinjecter ou non en investissements et en créations d'emplois.

Ces patrons ne doivent pas craindre de voir leurs plans contrariés par des exigences sociales ou environnementales : le « plan de relance [...] s'inscrit en parfaite cohérence avec la logique de réforme et de transformation engagée depuis 2017 » a encore dit Jean Castex le jeudi 27 août devant la Presse. Autrement dit toujours de déréglementations du travail et des remises en causes des garanties collectives.



## Salarié.e.s et « territoires » vont continuer de « trinquer » !




Premier ministre prétendument à l'écoute des « territoires », il promet pourtant devant les patrons assemblés lors de l'Université du Medef une « division par deux » de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), via la suppression de la part de cette taxe qui revient actuellement aux régions. Il prévoit également de réduire le plafonnement de la contribution économique territoriale (CET) en part de la valeur ajoutée « de 3 % aujourd'hui à 2 % demain » et de « réforme[r] profondément » « la méthode de taxation foncière des locaux industriels [...] dans l'objectif de diviser par deux la pression fiscale sur ces locaux ».

Autant de recettes en moins pour les collectivités territoriales, autant de recettes en moins pour des choix collectifs au bénéfice d'un intérêt général défini à proximité, notamment en cette période de pandémie où elles sont particulièrement sollicitées.

Car, autant dire que la compensation envers les collectivités territoriales est là pour faire bonne mesure mais demeure très floue. Affecter une partie de la TVA ? Ce sera une perte pour le budget de l'État qui se traduira par encore moins de services publics.

Par contre, ce sera toujours « davantage de simplifications » pour les entreprises et autant de missions régulatrices et de contrôles en moins notamment pour les administrations économiques et financières de Bercy.

## ... dans un contexte où les inégalités sociales se creusent ...



Avant même la crise sanitaire provoquée par l'irruption sur la scène mondiale du Covid-19, Oxfam révélait en ce mois de janvier 2020 que, dans le monde, les 1 % les plus riches possèdent plus de deux fois les richesses de 6,9 milliards de personnes, soit 90 % de la population mondiale. La concentration des richesses s'accroît au détriment des plus pauvres et la crise sanitaire a encore creusé et creusera encore les inégalités avec des choix économiques et sociaux qui privilégient les intérêts des actionnaires sur la sauvegarde des revenus des salarié.e.s.

Quelques chiffres énoncés par Oxfam sont particulièrement parlants au plan mondial mais également au plan national :

➤ Les milliardaires du monde entier, c'est-à-dire seulement 2 153 personnes, possèdent plus de richesses que 4,6 milliards de personnes, soit 60 % de la population mondiale.

➤ En France, 7 milliardaires possèdent plus que les 30 % les plus pauvres et les 10 % les plus riches possèdent 50 % des richesses.

➤ Si quelqu'un avait pu économiser l'équivalent de 8 000 euros par jour depuis la prise de la Bastille (14 juillet 1789), il n'arriverait aujourd'hui qu'à 1 % de la fortune de Bernard Arnault.



## ... Entretien par les décisions des gouvernements !

Pour Oxfam France « les inégalités ne sont pas une fatalité, elles sont le résultat de politiques sociales et fiscales qui réduisent la participation des plus riches – entreprises et particuliers – à l'effort de solidarité par l'impôt, et fragilisent le financement des services publics ».

Le gouvernement actuel, dans la parfaite continuité du précédent, poursuit cette politique de creusement des inégalités. Son refus obstiné de rendre gratuits les masques en est l'exemple le plus cru et le plus cruel en cette période de pandémie toujours en cours.

Ainsi l'obligation du port du masque, notamment à l'école engendre un surcoût pour des ménages de plus en plus précarisés, avec la peur de perdre leurs emplois demain. Selon Le Parisien, une famille de quatre personnes subira une dépense mensuelle de 228 euros pour acheter des masques chirurgicaux, ou 96 euros pour des masques en tissu loin d'être la solution idéale. Tout juste le gouvernement concède-t-il aux ménages appauvris l'octroi gratuit de quelques masques, les renvoyant à une démarche stigmatisante qui donne le sentiment de les quêmer alors qu'il s'agit de faire valoir le droit à la santé pour soi et les autres.

La stigmatisation s'opère également quand, n'ayant cessé cet été de souligner une reprise de l'épidémie, le gouvernement revoit sa définition des « personnes vulnérables ».

Comment comprendre, si ce n'est voir là toujours les mêmes intérêts actionnariaux qui ne pensent que reprise économique et veulent limiter leur contribution financière à la lutte contre la pandémie pour mieux préserver leurs marges de dividendes !



### Qui se cache derrière le CAC 40 ?

En janvier 2018, Euronext, fusion le 22 septembre 2000 des bourses d'Amsterdam, de Bruxelles et de Paris en une seule société, a rendu publique une étude intitulée « Qui sont les actionnaires du CAC 40 ? » (également détaillée dans un article du Point en ligne de janvier 2019).

Ce sont des individus qui perçoivent des rémunérations sur le capital dont ils sont propriétaires et qu'ils placent avec l'ambition d'en tirer la meilleure rémunération possible, au détriment le cas échéant des salarié.e.s dont ils achètent la force de travail avec l'objectif d'en tirer là également bénéfice. Sinon ils les licencient comme de vulgaires « variables d'ajustement » de leurs comptes. Et les gouvernements qui cassent les droits sociaux les y aident.

Derrière l'anonymat des termes et des chiffres

Techniquement le CAC 40 est l'indice boursier mesurant la valeur ou le cours des quarante actions cotées des entreprises d'au moins 1 milliard d'euros de capitalisation boursière. Selon les chiffres de l'enquête Euronext, la part de l'actionariat détenue par les salarié.e.s dans les entreprises du CAC 40 oscille entre 3,5 % fin 2012 et 3,3 % fin 2016 pas de quoi peser !

Les « grandes familles » et leurs partenaires au tapis boursier

Les deux groupes dominant les capitaux cotés au CAC 40 demeuraient les « gestionnaires d'actifs » ( 25,9% de l'actionariat connu ; 350 milliards d'euros) et des entreprises encore contrôlées par leurs fondateurs ou leurs familles (11,2% ; 167 milliards en 2017).

Parmi les « gestionnaires d'actifs », cinq fonds d'investissement pesaient particulièrement : les deux principaux, Vanguard et BlackRock - intéressé par nos retraites -, également Capital Group, tous trois américains, et les français Natixis GAM (filiale du groupe BPCE, fusion des Caisse d'épargne et Banque populaire) et Amundi.

Côté « grandes familles », on retrouve bien évidemment parmi les 10 principaux actionnaires du même CAC 40 en 2017 le groupe de la famille Arnault la famille Bettencourt Meyers et le Groupe Artemis, autrement dit la Financière Pinault.

## Comme si ces six derniers mois n'avaient pas existé !

Déjà, comme si tout était normal ou presque en cette rentrée, un directeur général d'une de nos administrations économiques et financières de poids à Bercy annonce dans un message de rentrée aux agent.e.s de sa direction : « nous devons [...] assurer la reprise de nos chantiers ainsi que l'ensemble de nos missions ». Notez au passage l'ordre des priorités. Les dispositions au regard du Covid-19 semblent de purs aspects techniques. Sans même un vœu pour la santé des personnels. Avec même ce qui ne peut être ressenti que comme un brin de suspicion pour ces agent.e.s qui, « à risque de développer une forme grave d'infection à SARS-CoV-2 » (cachez ce vilain handicap), ont été placés en télétravail quand le même directeur tient à préciser que le recours au télétravail sera formalisé « pour que chacun soit conscient de ses droits et obligations ».

Bien plus que la crise sanitaire, bien plus que « l'activité partielle », les autorisations spéciales d'absence ou le télétravail auxquels elle a conduit pour prévenir l'aggravation de la pandémie, c'est cette incapacité par trop répandue chez nos dirigeant.e.s politiques, administratifs et économiques de s'extraire d'une vision à court terme, comptable, statistique, seulement apte à mesurer et prendre en compte les indicateurs boursiers et les courbes de baisse de la dépense publique, indifférente aux réalités humaines, qui provoque dans le monde du travail une colère rentrée mais qui pourrait bien très vite retrouver les voies de la révolte et de la mobilisation.



**Les agent.e.s des finances, les salarié.e.s ont l'occasion, avec le Covid-19 et la crise sanitaire qu'il a entraînée, de mesurer qu'il y a dans leur vie des impératifs supérieurs aux exigences d'une logique productiviste, consumériste, agressive pour notre environnement et au service des intérêts financiers de quelques un.e.s. Le sens de l'intérêt général en ressort grandi.**

**Toute une série de nécessités retrouvent tout leur intérêt et sont autant d'urgences sociales : renforcer et élargir les services publics, rétablir notre système public de santé, notre protection sociale, nos garanties collectives, réduire le temps de travail sans perte de salaire, ni flexibilisation pour un emploi pour toutes et tous.**

**Le 17 septembre, ce sera l'occasion de le rappeler et de réaffirmer que nous ne sommes pas là pour perdre notre vie à la gagner ! Mobilsons Nous !!**

